

Bail commercial / Vérification conformité électrique

Par Valentin B, le 05/05/2017 à 13:27

Chère Madame, Cher Monsieur,

Je loue un local commercial depuis maintenant deux ans et j'aurais aimé savoir si les installations électriques sont bien aux normes. Pour ce faire, j'ai contacté la société SOCOTEC qui m'a proposé un devis (environ 2000 EUR!) et j'ai plusieurs questions :

Est-ce au locataire de payer pour faire ce genre de vérification? (je souhaite tout faire vérifier suite à un incendie dans l'immeuble sur un boitier EDF).

La mise au norme d'un boitier électrique revient-elle au propriétaire ou à son locataire?

Merci par avance pour vos réponses.

Bien à vous,

VB

Par Valentin B, le 10/05/2017 à 10:10

Hello, quelqu'un aurait-il une réponse? Merci!